

Reclassement
de P G
rapatriés

- a - Reclamations, Plaintes, Correspondance diverse
- b - Mesures patronales (Secours, Crances, Médaille d'honneur, etc.)
- c - Maladies et blessures (voir Dossier médical)
- d - Situation militaire
- e - Etat-civil Pièces diverses
- f - Oppositions
- g - Examens professionnels et bulletins d'admission

Chemise 920 3

Dossier de M Schaff

Matériel et Ordon
Lot. no. 827c

95-4-9255

FOR/18

Paris, le 9 Octobre 1944

Service Central
du Personnel

1ère Division

N° P.1188

M.M. les Directeurs de l'Exploitation
des Régions,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans la désignation des agents appelés à suivre les cours des écoles de formation ou de perfectionnement du personnel, il y a lieu de donner un tour de faveur aux anciens prisonniers de guerre qui, désireux de suivre ces cours, remplissent les conditions requises pour être envoyés.

LE DIRECTEUR

signé : CAMBORNAG

Copie à Messieurs les Directeurs des Services Centraux

Copie à Monsieur BLOUET
PARIS, le 12 Octobre 1944
Pour le Directeur de la Région
Pour le Chef des Services administratifs
l'inspecteur Principal
signé : VERBIER.

Copie à M.M. BLOUET, HIDAY, LAFONT, MCHET.

SNCF-MP/E

N° 130 FOR 44

M.M. les Chefs de Division
Subdivision
Arrondissement

Pour prendre note
Paris, le 20 Octobre 1944
P/Le Chef du Service

du Matériel et de la Traction

signé : DUDON

AR

N° P. 1860/15

Copie transmise à 5 Chefs

M. RENAULT

M. PERRIN.

Moisy-le-Sec, le 24 Octobre 1944.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT

MATÉRIEL

Signé : SIRURGUET

7
SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division

P. 707

Paris, le 13 Mai 1944

Messieurs les Directeurs de l'Exploitation
des Régions,
Messieurs les Directeurs des Services Centraux,

Par note P. 7090 du 26 Janvier 1942, je vous ai indiqué que les agents
prisonniers de guerre qui postulent un grade accessible par voie d'examen ou
de concours doivent, en vue de leur accession à ce grade, subir un examen
dans les 4 mois qui suivent leur reprise de service.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que pour tenir compte de la
longue période pendant laquelle ils ont été tenus à l'écart de leur service,
il y a lieu d'accorder, sur leur demande, aux prisonniers rapatriés, pour
leur permettre de se préparer à l'examen en question, un délai pouvant
atteindre 6 mois à compter de leur remise en service.

Le Directeur
signé : BARRIE

Copie A MM. WISDORFF
RIDET
DOUBRICH
MONET

Copie à M. WISDORFF
Paris, le 24 mai 1944
P. le Directeur de la Région
P. le Chef des Scs Administratifs
l'Inspecteur Principal
signé : VARRIER

MT/E

Subdivision du
Personnel

N° 314 PALA/44
Clt P.G.s chap. 6

Paris, le 2 Juin 1944

Messieurs les Chefs de Division
Subdivision
Arrondissement
et assemblées

Pour les suites le cas échéant.

La lettre N° P. 7090 ci-dessus rappelée a fait l'objet de
mon transmise N° 49 PT 428 du 12 février 1942.

/Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction,
signé : ROUJER.

AR
N° P. 1998/16

Copie transmise à 5 Chefs
G.A.P.
M. PERRIN. —

Noisy-le-Sec, le 9 Juin 1944.

Signé: Richard

P. 1779/14

1772 12/4
GE Communiqué à Monsieur le Chef de l'Entretien
de l'OURCQ
pour aviser LAROCHE

PIÈCE À RETOURNER
APRÈS VISAS

10 AVR 1943

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT
DU MATÉRIEL

Quivaud

Retourné à M. le Chef d'Arrondissement du Matériel
à Noisy-le-Sec,
après nécessaire fait.

Redonné chef de sec
16.4.43

Entretien de l'OURCQ, le 14.4.43
L'Inspecteur Div^{rs} de 2^e Cl. des S. A.
Chef de l'Entretien de l'OURCQ:

Quivaud

19 Mars 1943

1772 12/4

SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL
Division Centrale du Service Social
et Médical

N° 4934

Monsieur Charles SALLES
Président de la Commission Nationale au
Reclassement des Prisonniers de guerre
(Famille des transports)
41 avenue du Docteur Darin
à CHAVILLE (S&O)

Monsieur le Président,

Comme suite à votre lettre du 20 Janvier dernier, j'ai l'honneur de vous donner, ci-après, une liste de la S.N.C.F. ayant été en captivité et rapatriés, susceptibles de s'occuper de la question du reclassement des prisonniers de guerre :

Région de l'Est :

- MM. GUERIN, Guy, Inspecteur de 1^{re} Cl. des S.A aux Ateliers de NOISY . .
- LAROCHE, Roger, ouvrier ferblantier à l'Entretien de l'Ourcq
- GARRETA, Ingénieur Adjoint au Service Régional V.B. à Paris
- PREVOST, André, attaché au 1er Arrondissement de l'Exploitation à PARIS
- MARCHOIS, Louis, facteur aux écritures à Reims

.....
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur
signé : BARTH

Service Central du Personnel
Division Centrale du Service
Social et Médical

Copie transmise à Monsieur le Directeur de l'Exploitation de la Région EST

Comme suite à ses lettres N°s 472 et 549 des 12 et 18 Février dernier à titre d'information.

Paris, le 19 Mars 1943
P. le Directeur
signé : BARTH

P.S : Nous avons par ailleurs, environ 800 auxiliaires P.G. : ce serait un gros travail de vous en donner la liste mais nous pourriez venir, si vous le désiriez, la consulter sur place.

Copie à M. WISDORFF
suite à sa lettre 22P 43/3
du 5.2.1943

Communication
N° 32007
30.3.43

Communiqué à M. LESCOEUR en
le priant de faire aviser
MM. GUERIN, LAROCHE.

Paris, le 24 Mars 1943
P. le Chef des Scs Administratifs
; L'Inspecteur Ppal
signé : VERNIER

P. le Chef du Service du Matériel
et de la Traction
signé : KEUFFER

Copie à MM. WISDORFF, RIDET, NARPS
N° 1873 PM

Transmis à Monsieur le Chef d'Arrondissement
du Matériel à NOISY
pour faire le nécessaire pour M. LAROCHE

Paris, le 5 Avril 1943
Le Chef de la Division du Matériel
signé : BIAIS